



AVIS SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE A L'ENTREE DE LA PERIODE DE SOUDURE ET LES PERSPECTIVES AGRICOLES DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les participants à la réunion restreinte du dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue du 18 au 19 juin 2014, à Ndjamena au Tchad, font la déclaration suivante :

1. Les flux commerciaux des produits agricoles ont bien fonctionné au second trimestre (avril-juin) dans la région ouest africaine, grâce aux surplus des principaux pays exportateurs (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Nigéria) vers les zones déficitaires du Sahel. Ainsi, les marchés ont été régulièrement approvisionnés grâce au déstockage opéré par les commerçants, ce qui a contribué à stabiliser les flux. De ce fait, une stabilité des prix par rapport à la moyenne des cinq dernières années a été observée pour le mil, le sorgho et le maïs. Toutefois, des hausses significatives des prix des principales céréales consommées, de plus de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale, ont été observées en mai au Nord Mali, dans le Ouaddai et le Guéra au Tchad, dans les Hodh et à Nouakchott en Mauritanie, à Diffa, Maradi, Zinder au Niger et sur le marché directeur voisin de Kano au Nigéria. Aussi, le prix du manioc au Sud du Tchad, a connu une hausse importante sous l'effet conjugué du disfonctionnement de l'approvisionnement et des flux de déplacés et retournés de la République Centrafricaine (RCA).
2. Par ailleurs, la persistance de l'insécurité au Nord Mali, au Nord Nigeria et en Centrafrique, pourrait occasionner un disfonctionnement des marchés dans ces zones, au Niger et au Tchad avec comme corollaire des difficultés d'accès aux produits alimentaires chez les ménages pauvres et très pauvres. De plus, les violences enregistrées dans ces zones, ont causé de nouveaux déplacements des populations, augmentant la pression sur les ressources des populations locales.
3. La situation pastorale demeure préoccupante en raison de la raréfaction des pâturages et de l'insuffisance de points d'eau d'abreuvement dans les zones de déficit de pâturage du Sénégal, de la Mauritanie, du Tchad, du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Cette situation se caractérise par une dégradation de l'embonpoint du bétail local (bovin et ovin) depuis mars dans le Nord du Burkina, à l'Est et au Nord-Ouest du Niger, dans le Sahel tchadien et dans la zone pastorale du Mali. Pour y faire face, les éleveurs ont recours à une alimentation de complémentation constituée par des sous-produits agroindustriels. La forte demande de ces produits a entraîné une hausse des prix parfois supérieure à la normale de 20 à 30 pour cent. En conséquence, une forte concentration des animaux a été observée autour des maigres ressources disponibles avec des risques de graves dégradations de ces dernières. Cette situation est encore plus prononcée dans la zone pastorale de Diffa au Niger, exacerbée par le conflit armé au Nord-Est du Nigeria. Ces difficultés alimentaires du bétail pourraient être observées jusqu'en fin juin, avant la régénération du pâturage naturel à partir de juillet.
4. Concernant la malnutrition, la situation reste toujours préoccupante dans la région, en dépit des interventions réalisées par les Etats et leurs partenaires dans ce domaine. Entre juin et août 2014, le taux de malnutrition aiguë globale attendu pourrait se situer au-dessus des seuils d'alerte de 10% ou d'urgence de 15% dans un nombre plus élevé de zones, notamment au Sénégal, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Tchad et de façon localisée au Burkina Faso. En période de soudure, l'accès limité aux aliments des ménages pauvres et très pauvres et l'augmentation du risque de paludisme et des maladies diarrhéiques pendant la saison des pluies, peuvent entraîner une détérioration de l'état nutritionnel des enfants. Cette situation pourrait davantage se dégrader avec le sous financement des actions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë.
5. En réponse aux conséquences de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pouvant affecter près de 5 millions de personnes de mars à juin (RPCA, avril 2014 en situation courante), les Etats et leurs partenaires ont consenti des efforts importants en matière d'assistance alimentaire, de protection des moyens d'existence et de prise en charge de la malnutrition notamment au Niger, au Mali, au Tchad, au Burkina Faso et au Sénégal. Toutefois, en raison du faible niveau de mise en œuvre des plans de

réponses, lié à la faiblesse des ressources financières mobilisées par les Etats et leurs partenaires, la situation alimentaire des populations vulnérables déjà précaire pourrait être affectée. Ainsi, le nombre de personnes en difficultés alimentaires durant la période de soudure dans la plupart des zones pastorales et agropastorales du Sahel, pourrait atteindre 8 millions.

6. Par ailleurs, malgré la bonne disponibilité des produits alimentaires et la relative stabilité globale des prix sur les marchés, les hausses de prix observées sur le mil, le sorgho et le maïs, localement dans certaines de ces zones, notamment dans le Ouaddai et le Guéra au Tchad, dans le sud-est de la Mauritanie, dans les régions de Gao et Tombouctou au Mali et dans celles d'Agadez et de Diffa au Niger comme l'indique la carte ci-dessous, pourraient limiter davantage l'accès alimentaire des ménages pauvres et très pauvres. Cette situation concerne aussi bien les zones d'insécurité civile au nord du Nigeria que les zones d'accueil de déplacés au Sud du Tchad et du Niger. Par contre, une amélioration de la situation alimentaire est attendue dans les zones pastorales à partir des mois de juillet et août, à la faveur de la régénération des pâturages et du remplissage des points d'eau.
7. En ce qui concerne la situation actuelle de la campagne agricole, un démarrage précoce de la saison agricole est observé par endroits au Niger, au Burkina Faso, au Mali et au Tchad. Par contre, dans la majeure partie des zones soudano-sahéliennes et soudaniennes, des retards d'installation des cultures ont été observés. Aussi, des séquences sèches enregistrées au cours de la période ont occasionné des ressemis par endroits notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad.
8. La situation acridienne est globalement calme. Toutefois, une reproduction à petite échelle du criquet pèlerin est observée dans le Nord du Sahel notamment en Mauritanie, au Mali, au Niger où des pluies précoces ont été enregistrées en avril et mai dans les zones de reproduction estivale. Aussi, la présence d'essaims de criquets en Ethiopie, de même que des groupes d'individus larvaires et adultes en Arabie Saoudite et au Soudan pourraient constituer une menace pour l'Est du Sahel.
9. En perspective, la mise à jour des prévisions saisonnières pluviométriques et hydrologiques (juin-juillet-août) et (juillet-août-septembre) faites en mai 2014 par le CILSS et l'ACMAD pour l'Afrique de l'Ouest, le Tchad et le Cameroun, indiquent de fortes probabilités d'avoir des cumuls pluviométriques équivalents à la normale dans la majeure partie de la région. Toutefois, des cumuls pluviométriques déficitaires à équivalents par rapport à la normale (1981/2010) sont attendus en Guinée Bissau, en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone et à l'ouest de la Côte d'Ivoire, et des cumuls normaux à excédentaires au Sud-Est du Ghana et au Sud du Togo, au Bénin et au Nigéria. Aussi bien au début qu'en période post floraison, les séquences sèches seraient moyennes à longues, ce qui pourrait entraver le développement et la productivité des cultures. Sur le plan hydrologique, les écoulements attendus, seraient globalement moyens dans la majorité des bassins fluviaux de la région. L'incertitude sur la manifestation du phénomène el Nino et de son effet potentiel sur la production agricole dans l'hémisphère nord mérite d'être suivie avec attention.

A l'issue de ses travaux, la réunion recommande :

A l'endroit des Pays et leurs partenaires de :

- Renforcer les mesures immédiates de soutien aux populations vulnérables qui font face à une période de soudure difficile ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans de réponses en faveur des populations vulnérables ;
- Renforcer l'assistance humanitaire aux populations déplacées, réfugiées et retournées de la République de Centrafrique notamment au Sud du Tchad ;
- Engager des actions de réhabilitation des zones touchées par les crises et de renforcement de la résilience des populations en vue de prévenir d'éventuelles crises alimentaires;
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle de la charte de prévention et de gestion des crises alimentaires;
- Renforcer la surveillance, la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë globale, ainsi que l'accès aux soins de santé en particulier dans les zones où le seuil d'alerte de 10% est dépassé ;
- Assurer à temps, la disponibilité des intrants agricoles notamment les semences potagères et les engrais pour la prochaine campagne des cultures de contre saison ;

- Renforcer les dispositifs de suivi de la campagne pour maintenir la veille sur son installation et le déroulement ;
- Maintenir la veille sur le suivi acridien dans les pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad).

Aux systèmes régionaux d'information sur la sécurité alimentaire (CILSS, FAO, PAM, FEWS NET)

- Entreprendre le suivi des actions de réhabilitation et de renforcement de la résilience des populations dans le cadre du dispositif PREGEC, en vue de prévenir d'éventuelles crises alimentaires;
- Renforcer la veille stratégique pour la surveillance du criquet pèlerin ;
- Mener des actions de plaidoyer pour la mise en place et le renforcement des systèmes d'alerte précoce dans les pays. ;
- Renforcer les capacités des structures nationales en charge des statistiques agro pastorales et halieutiques ;
- Renforcer la production, la dissémination et l'accès aux informations issues des prévisions saisonnières (PRESAO).

Fait à Ndjamena, le 19 juin 2014

La Rencontre

